

Rapport de l'Administrateur Années 2021-22

Novembre 2021

- Assemblée annuelle des membres du Syndicat des Copropriétaires du Pavillon 120 du Club Azur (SCP120CA)
- Nomination d'un administrateur extérieur au SCP120CA soit M. Yves Martineau
- Adoption du Budget 2022 sans les coûts officiels des assurances et des frais d'accès internet
- Fabrication du Site Web www.p120.com pour afficher les infos du Pavillon
- Ouverture des comptes bancaires
- Mise-à-jour du site Web
- Les condos 125 et 127 ont acceptés l'offre de Cogeco pour la fourniture d'accès internet 120 illimité à 31\$/Mois + taxes pour 5 ans

Décembre 2021

- Réception du contrat de l'assureur pour 2022
- La répartition des frais de condo a été refaite pour y inclure les frais additionnels d'internet aux condos 125 et 127
- Une réunion spéciale a eu lieu pour réviser le budget 2022 après la réception des contrats de Cogeco et de l'assureur
- Les propriétaires ont déposé 500\$ en avances sur les frais de condo de 2022 afin de couvrir les frais de gestion du compte et des dépenses de l'année 2022 relatifs du pavillon
- Les propriétaires ont déposé le montant total, engagé dans le procès-verbal, soit les 5000\$ au fond de prévoyance, 2500\$ dans le fond d'assurances et l'équivalent de 6 mois de frais de condo pour garnir un fond de roulement.
- Paiement de 100\$ à notre courtier d'assurance pour nous avoir trouvé un assureurs qui rencontre nos exigences à un prix plus que compétitif.

Résumé année 2021

- Depuis plusieurs années le pavillon était administré comme un bloc-appartement sans ségrégation des dépenses et revenus relatifs aux différents condos puisqu'il appartient à un seul propriétaire. Afin de maximiser la valeur lors de la revente, unité par unité, le propriétaire a engagé un administrateur qui a pour mandat de monter une comptabilité et de gérer ce pavillon comme une copropriété.
- L'administration de ce pavillon a été attribuée par l'administrateur, Yves Martineau, débute officiellement le 1 janvier 2022
- L'année 2021 finit donc avec un fond de réserve de 5 000\$, un fond d'assurances de 2 500\$ et un fond de roulement de 10 750\$ essentiellement des frais de condo payés à l'avance

Janvier 2022

- Premier paiement pour RSCCAM (4000\$)

- Paiement de la prime d'assurance mensuelle de (370\$)
- Le 19 janvier le condo 121 fut vendu à Claudia Monfette et Robert Sylver
- Aussi le 19, le condo 123 fut vendu à Daniel Tétreault et Marie-Ève Bessette
- Tous les condos ont accepté l'offre de Cogeco pour l'accès Internet à 31\$/mois pour 5 ans

Février

- Payer 713\$ à RSCCAM pour le contrat d'Internet pour les condos 121, 122, 123 et 124 pour 6 mois
-

Mars

-

Avril

-

Mai

-

Juin

-

Juillet

-

Août

-

Septembre

-

Octobre

-

Novembre

-

Décembre

-

Résumé

-

Yves Martineau
Pavillon120 Club Azur